

FCHES RÉFLEXIVES IRDPQ:

[HTTPS://WWW.CIUSSS-CAPITALENATIONALE.GOUV.QC.CA/SITES/DEFAULT/FILES/00-CORONAVIRUS/FICHE-REFLEXE-SECURISER-MILIEUX-SOINS-CHSLD EPC.PDF](https://www.ciusss-capitale-nationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/00-coronavirus/fiche-reflexe-securiser-milieux-soins-chsld_epc.pdf)

DIRECTIVE PCI MICRO-SITES : [Mesures de PCI | CIUSSCN \(gouv.qc.ca\)](#)

S'il y a apparition de
symptômes

- Se référer à la trajectoire de la clinique mobile pour un dépistage.

Pour les usagers positifs
et/ou ayant des signes et
symptômes

- **Le personnel infirmier** Effectue la surveillance des signes et symptômes minimalement BID en utilisant l'un des formulaires suivant: adulte et personne agée le CN57000 ou pour la pédiatrie le CN57002.
- **Pour les usagers sans symptômes, si le dépistage est:**
 - Négatif: maintenir une surveillance active des symptômes pour une période de 14 jours, *pas de formulaire utilisé.*
 - Positif: maintenir une surveillance active selon les recommandations indiquées à la Directive 3 en utilisant la formulaire CN57000 ou CN57002.

Un rappel: Levée
des mesures

- **Le personnel infirmier** poursuit la surveillance, en ajustant la fréquence du suivi des symptômes selon le portrait clinique
- **Selon la directive 3, afin de levée les précautions additionnelles, ces 2 conditions doivent être respectés:**
 - Absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétique).
 - **ET**
 - Amélioration du tableau clinique depuis 24 heures (excluant la toux, anosmie, agueusie résiduelle).